



Vaccination de la population lavalloise
La vaccination des jeunes de 5 à 19 ans devancée

Laval, le 11 novembre 2009 – L'Agence de la santé et des services sociaux de Laval (ASSSL) annonce qu'elle devance la vaccination des jeunes de la région. Plutôt que d'attendre au 15 et au 22 novembre, les jeunes de 5 à 19 ans peuvent être vaccinés dès à présent.

Si les personnes les plus vulnérables aux complications possibles du virus de la grippe A(H1N1) répondent bien à l'appel de la vaccination, la capacité des deux centres de vaccination massive de Laval et le nombre de doses de vaccin disponibles expliquent le devancement annoncé.

Les clientèles actuellement vaccinées sont :

- Personnes de **moins de 65 ans** avec une maladie chronique (maladies cardiovasculaires et respiratoires, maladie rénale, asthme, cancer et diabète).
- Femmes enceintes (vaccin sans adjuvant disponible)
- Parents d'un bébé de moins de 6 mois (père, mère, frère et sœur)
- Enfants et jeunes de **6 mois à 19 ans** (sans vaccination d'accompagnateurs).
- Personnes immunosupprimées pouvant être vaccinées.
- Famille immédiate habitant avec des personnes immunosupprimées ne pouvant être vaccinées.

La vaccination des autres groupes de la population est prévue:

- Personnes de 65 ans et plus **avec** maladie chronique : 22 au 28 nov.
- Personnes de 20 ans et plus : 29 nov. au 5 déc.

Les deux cliniques de vaccination de Laval peuvent accueillir ensemble 10 500 personnes par jour. Tous les Lavallois seront ainsi vaccinés d'ici la période des Fêtes. Rappelons que la population est invitée à consulter le site Pandémie Québec ou Québec Services avant de se déplacer.

Renseignements :

Martine Caza-Lenghan

Responsable du volet régional des communications pour la pandémie

Agence de la santé et des services sociaux de Laval

Téléphone : 450 978-2121 poste 2111

Courriel : mcaza-lenghan_reg13@ssss.gouv.qc.ca